© Drogues Info Service - 27 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Commission médicale

Par Profil supprimé Postée le 30/10/2019 08:44

> Bonjour,Je suis en suspension pour cannabis et cocaïne pour 6 mois, là j'arrive à échéance, j'ai donc fait mes rdv psychotechniques et j'ai rdv à la commission médicale bientôt. Le probleme c'est que sur la convocation ils ont notés seulement recherche THC par analyses d'urines.Sachant que j'étais aussi positive à la cocaïne ils devraient me le demander également ?Car si j'amène les tests seulement pour le thc le jour de la comission médicale et qu'ils voulaient également les autres drogues, ils vont me refuser ?De plus, la dame du laboratoire quand je lui ai dit qu'il n'y avait pas que thc, vu que sur le papier c'était pas noté les autres drogues elle a pas voulu le faire

---

Mise en ligne le 31/10/2019

Bonjour,

A priori c'est la commission médicale qui vous a envoyé la convocation. Cette instance étant souveraine, il faut s'en tenir à ce qui est indiqué sur ce qu'ils vous ont demandé.

En cas de doute persistant, n'hésitez pas à prendre contact directement avec eux.

Bien cordialement.